



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'ANCENIS ST GEREON
35 PLACE ARMAND DE BETHUNE
44156 ANCENIS CEDEX

Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de XXXXX

35 place Armand de Béthune
44156 ANCENIS Cedex
Téléphone : 02 40 83 02 27
Mél. : t044002@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Véronique Allard
Téléphone : 02 40 83 85 71
Réf : votre demande du 18/08/2022

MADAME ANNE-MARIE CORDIER
PRESIDENTE DU SIVOM DU SECTEUR DE LIGNE
3 PLACE DE LA PERRETTERIE
44850 LIGNÉ



Ancenis, le 23 août 2022

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Madame la Présidente,

Par courrier cité en référence, vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour le SIVOM du secteur de Ligné à compter du 1^{er} janvier 2023.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par le SIVOM du secteur de Ligné à compter du 1^{er} janvier 2023.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- la présence d'un solde débiteur au compte 1069, dès lors que ce compte n'existe plus dans le référentiel M57 et nécessite dès lors son apurement dans des conditions précises ; en l'espèce, ce n'est pas le cas du SIVOM du secteur de Ligné ;
- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable M4.

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Trésorier d'Ancenis
Véronique Allard

